

chose est bien simple: si nous essayons d'obtenir plus de l'économie qu'elle ne peut produire, nous subirons tous les conséquences d'une hausse de l'inflation.

La dure expérience apprise nous démontre clairement les coûts inévitables d'une atténuation prématurée des taux d'intérêt. Elle entraînerait une augmentation des emprunts et de nouvelles pressions sur la demande, ce qui entraînerait une augmentation de l'inflation et des taux d'intérêt encore plus élevés. Personne ne veut revivre le cauchemar du début des années 80, la perte de confiance et les tragédies personnelles entraînées par l'envol des taux d'intérêt et l'accélération de l'inflation.

Le budget va avoir un effet favorable, et je crois que le député incline à penser comme moi. . .

M. Young (Gloucester): Un effet favorable? Pas du tout.

M. Loiseau: . . . sur le taux d'inflation. Notre plan de contrôle des dépenses, combiné aux mesures de compression des coûts annoncées en décembre dernier, permettra d'obtenir des économies de 3 milliards lors de la première année d'application et de près de 4 milliards l'année suivante. Au cours des cinq prochaines années, les économies totales dépasseront 19 milliards de dollars.

Ces restrictions exigeront de la patience et de la compréhension de la part des Canadiens. C'est pourquoi, dans le budget, nous avons demandé aux Canadiens de participer avec nous à la réalisation d'un programme général sur deux ans en vue de redoubler les efforts que nous déployons pour maîtriser les dépenses publiques. Nous le faisons sans augmenter les impôts ni les taxes. Nous établissons un plafond sur la croissance des dépenses pour un certain nombre d'importants programmes et gelons les dépenses pour d'autres.

Nous continuerons de privatiser des sociétés d'État et vendrons des investissements lorsque la propriété de l'État n'est plus nécessaire pour atteindre les objectifs d'intérêt public. Nous avons décidé que le temps était maintenant venu de nous départir de notre participation dans Petro-Canada et Télésat Canada, ce qui leur permettra de renforcer leur rôle dans deux secteurs clés de l'économie. La vente de ces sociétés réduira les besoins d'emprunts, ce qui abaissera les frais d'intérêt sur la dette.

Nous continuons de prendre des mesures dans le domaine des subventions aux entreprises. Depuis que nous sommes entrés en fonction, nous avons accordé la priorité à l'élimination des subventions—surtout aux entreprises. Nous avons réduit ou éliminé une vaste gamme de subventions aux entreprises. Le programme d'aide à l'industrie de la construction navale, le programme canadien de rénovation des maisons, le programme d'encouragement du secteur pétrolier, les subventions à VIA Rail—tous ont été éliminés ou réduits. Et dans le budget de février, nous avons éliminé certains autres programmes,

notamment le projet d'exploitation des sables bitumineux OSLO.

Aussi, nous avons sensiblement réduit les subventions aux entreprises octroyées grâce au régime fiscal, notamment en réduisant les taux d'amortissement, en éliminant des crédits d'impôt à l'investissement non régional, en limitant la déduction relative aux stocks, en éliminant progressivement la déduction pour l'épuisement gagné, pour n'en nommer que quelques-uns.

Nous accordons toujours des subventions—au logement social, à l'agriculture et aux transports— mais dans ce budget, nous nous sommes fermement engagés à adopter des pratiques s'apparentant davantage à celles de l'entreprise privée en ce qui concerne l'aide aux entreprises. À quelques exceptions près, l'aide du gouvernement fédéral prendra maintenant la forme de prêts remboursables, plutôt que de subventions pures et simples.

[Français]

Les mesures de compression, monsieur le Président, sont dures mais essentielles pour replacer le déficit sur sa trajectoire à la baisse et empêcher une reprise de l'inflation. Réunies, ces mesures maintiendront la croissance des dépenses fédérales de programmes à 3 p. 100 l'an prochain, ce qui est bien inférieur au taux prévu d'inflation. D'ici 1994-1995, les dépenses de programmes tomberont à 14,2 p. 100 du revenu national, leur plus faible niveau depuis la fin des années 1960.

Pour que cela se produise, tous doivent participer aux restrictions. Le déficit est un problème national. Il exige une solution nationale et les provinces doivent faire leur part, mais cette part devrait être placée dans son contexte.

Les transferts en espèces que le gouvernement fédéral verse aux provinces représentent près du quart de l'ensemble des dépenses fédérales de programmes. Au cours des cinq dernières années, même si nous avons maintenu la croissance des dépenses fédérales de programmes à 3,6 p. 100, les transferts aux provinces eux ont augmenté de plus de 6 p. 100. Ils continueront d'augmenter, mais selon notre plan de contrôle des dépenses, pas plus rapidement en moyenne que nos propres dépenses de programmes.

Rappelez-vous ici qu'il s'agit d'une réduction des transferts fédéraux représentant moins de 1 p. 100 des recettes provinciales. Et nous sommes demeurés sensibles à la situation des provinces. Les transferts aux provinces à faible revenu de l'Atlantique devraient augmenter d'environ 4 p. 100 annuellement, sur les deux prochaines années. Les transferts aux provinces plus riches, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique devraient augmenter d'un peu plus de 2 p. 100. Je crois que tous conviendront que les provinces les moins bien nanties devraient supporter une fraction moindre des mesures de réduction de la dette nationale. Les mesures que nous prenons ne feront pas des heu-